## C'ÉTAIT HIER

## histoire de notre Blason (suite):



Michel Pressense propose à nouveaux 3 projets avec un chevreuil. Le 18 janvier 1969, le Conseil Municipal arrête son choix sur "un chevreuil arrêté d'or posé sur une champagne de sinople chargée d'une terrasse d'argent" avec deux rameaux de chêne d'or, et comme devise "Vif à tout heurt".

Le 13 mai 1969, le Préfet écrit au maire, Robert Thomas, que la commission d'héraldique urbaine a considéré que le projet présenté était bon dans son principe, mais d'un dessin difficile à réaliser.

Le 9 janvier 1970, M. Gilles de Maupéou, spécialiste chargé du Pays de Retz au sein de la nouvelle commission départementale d'héraldique reprend contact avec la commune en proposant de conserver le choix d'un chevreuil ou d'une chèvre.

Le 2 novembre 1971, la commune précise qu'elle préfère s'en tenir au chevreuil.

Le 8 décembre 1971, M. Gilles de Maupéou

petits animeaux qui sont mouriture. Ce symbole est propiceaux abitants de la Chevrolière qui quèt

e, qualitance avec sorece sor

## **UN PREMIER BLASON REFUSÉ EN 1966**

En 1966, le Conseil Municipal confie à M. Michel Pressensé, le projet de réalisation d'un blason communal.

Entre 1430 et le milieu du 18ème siècle, les seigneureries de la Frudière (la Freudière), de la Thibauderie, de la Guerche, de la Noëde-Passay et des Huguetières furent tenues par les seigneurs de la Frudière. Ceux-ci omettaient parfois de porter leur patronyme "de la Grue" mais ils en avaient conservé sur leur blason, les armes "d'azur à la grue d'argent, membrée et becquée d'or".

C'est ce blason que déclare spontanément, Louis de la Grue, seigneur de la Guerche, le 2 août 1697, pour l'Edit royal.

L'origine du patronyme "de la Grue" provient certainement du fait que l'oiseau est le symbole de la vigilance. Il se tient long-temps immobile aux bords des ruisseaux, un caillou serré entre les doigts d'une patte levée, qu'il lance avec sûreté sur ses proies.

Dès lors, M. Michel Pressensé propose au Consell Municipal de reprendre ce blason en rajoutant les armes du Pays de Retz (d'or à la croix de sable). Mais celui-ci n'est pas retenu.

Appel aux Souvenirs

Vous avez des choses à raconter sur l'histoire de notre commune, alors n'hésitez pas à nous faire parvenir vos témoignages, vos anecdotes, vos anciennes photos sur ce qui s'est passé autrefois sur La Chevrolière.

Contacter le service communication pour connaître les modalités de publication 02 40 13 30 09

propose un projet d'armes exécutés par M. Georges Brisson, artiste peintre de Pont Saint Martin.

Cette proposition connaît quelques modifications apportées par le Conseil Municipal. Il préfère que les trèfles soient remplacés par deux groupes de nénuphars avec entre-eux un brochet. Deux touffes de roseaux seront réservées comme supports de l'écu.

le 12 avril 1972, le Conseil Municipal approuve le projet présenté et autorise le maire, à le soumettre à la Commission d'Héraldique de Loire-Atlantique.

Le 19 juillet 1972, les armoiries de la Chevrolière sont enregistrées comme suit :

"D'or au chevreuil passant de sable sur une terrasse de sinople, au chef d'azur chargé d'un brochet d'argent, accompagné de deux fleurs de nénuphar du même feuillées d'or".

La devise "Aqua et terra nobis sunt propitiae", ce qui signifie "l'Eau et la Terre nous sont propices" est soutenue par deux gerbes de roseaux des marais, timbrées d'une couronne murale.



Ces armoiries symbolisent le lac de Grandlieu par leur "chef" (chargé d'un brochet et de nénuphars), le territoire de la commune à vocation agricole par "la terrasse de sinople" et par le chevreuil qui est l'origine même du nom de la commune, jadis abondante en chevreuils.